



Tournée **spéciale** **branches**

LE PRINTEMPS
ARRIVE,
**IL EST TEMPS
D'ÉLAGUER!**

LE GUIDE POUR LA COLLECTE
DE VOS DÉCHETS VERTS

FÉVRIER 2025

Calendrier des ramassages selon les communes

■ ► Le calendrier de la tournée spéciale branches Celtor permet de planifier vos travaux d'élagage de vos arbres et de vos arbustes. Ainsi, les déchets verts s'attardent le moins longtemps possible sur votre parcelle. Afin de faciliter votre travail, et le nôtre, inscrivez-vous dans les délais!



SEMAINE DU 03 AU 07 MARS 2025

Moutier	Perrefitte	Roches
Belprahon	Eschert	Grandval
Crémines	Corcelles	

Délai d'inscription jusqu'au 27 février 2025

SEMAINE DU 10 AU 14 MARS 2025

Valbirse	Champroz	Sorvilier
Court	Loveresse	

Délai d'inscription jusqu'au 06 mars 2025

SEMAINE DU 17 AU 21 MARS 2025

Orvin	Péry-La Heute
Romont	Sauge

Délai d'inscription jusqu'au 13 mars 2025

SEMAINE DU 24 AU 28 MARS 2025

Tramelan	Mont-Tramelan	Tavannes	
Reconvilier	Les Genevez	Lajoux	
Saules	Saicourt	Petit Val	Rebévelier

Délai d'inscription jusqu'au 20 mars 2025

Une tournée appréciée, au service de la population.

LA TOURNÉE SPÉCIALE
BRANCHES : UN SERVICE
PRATIQUE POUR ÉLIMINER
LA MASSE DES DÉCHETS
VERTS.

EN 2024, GRÂCE À CETTE
TOURNÉE, CELTOR
A DÉBARRASSÉ LES
PARTICULIERS D'ENVIRON
260 TONNES DE
BRANCHES.

LA TOURNÉE SPÉCIALE
BRANCHES REPRÉSENTE
3% DE LA TOTALITÉ
DES DÉCHETS VERTS
RÉCEPTIONNÉS EN 2024.



LA TOURNÉE VERTE
REPRENDRA À UN RYTHME
HEBDOMADAIRE DÈS LA
SEMAINE DU 22 AVRIL 2025.



Par inscription, nous acceptons au maximum

une benne de 20 m³. Le surplus sera facturé au prix

coûtant. Nous vous remercions de votre compréhension.

- Nous vous remercions de vous inscrire uniquement par courrier postal au moyen du coupon joint ou par internet : www.celtor.ch
- Les demandes par téléphone ne seront pas prises en compte
- Les demandes reçues après les délais d'inscription ne seront pas prises en considération. Les déchets ne seront donc plus pris en charge sur le compte de cette tournée

Tournée spéciale branches

quelques règles à respecter

1. Les branches, dont la longueur ne doit pas dépasser 4 m, peuvent être déposées en vrac. Toutefois, elles doivent être impérativement accessibles à portée de camion, il ne doit pas y avoir d'obstacles en hauteur (arbres, toits, fils électriques). Gabarit du camion: 4 m hauteur, 2,50 m largeur.
2. Les dépôts doivent être faits dès le lundi matin 7h00 de la semaine correspondante à la tournée. Il est impossible d'établir un horaire par commune en raison des très grandes variations de quantités à récolter.
3. Cette tournée ne concerne pas les récoltes de branches situées en dehors des zones bâties (reste du territoire).
4. Les fagots de branches et de bûches inférieurs à 50 cm ne seront plus ramassés. Ils seront collectés lors de la tournée verte.
5. Dans la mesure du possible, nous vous remercions de vous regrouper entre voisins afin de rassembler les petits tas de bois sur un même lieu, de manière à en obtenir un seul grand.



Coupon d'inscription : Tournée spéciale branches 2025

Nom Prénom Tél.

E-mail

Adresse

NPA Localité

Lieu où se situe le tas de branches

Quantité (m³ du tas)

À retourner à : Celtor SA / Case postale 27 / 2710 Tavannes ou à info@celtor.ch

Nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre disposition pour tout complément d'information.